

## L'ENSEIGNEMENT DE L'ART DRAMATIQUE DANS LES ESPACES SCOLAIRES FRANCOPHONES DE LA VILLE DE DSCHANG : PROBLEMES, ENJEUX ET PERSPECTIVES

Gertrude MAKEMLETIA, épouse DEMAZE

Université de Dschang, [gmakemletia@yahoo.fr](mailto:gmakemletia@yahoo.fr)

### Résumé

La facilité de la réussite scolaire et universitaire selon Bourdieu et Passeron (1964) est observée chez les apprenants disposant d'un important capital artistique et culturel. Ce capital est acquis dans la socialisation familiale grâce aux lectures, aux cours de musique pris, ainsi que lors de leurs présences aux concerts de musique et aux représentations théâtrales sans négliger des visites de musées. Cependant, bien que ces habitudes artistiques et culturelles soient peu régulières dans les familles camerounaises, nous constatons que l'enseignement et la pratique des arts en général et du théâtre en particulier, peinent à trouver un équilibre dans les espaces scolaires maternel, primaire et secondaire du sous-système francophone. La question centrale demeure celle de savoir comment l'art dramatique est enseigné et pratiqué dans les établissements maternel, primaire et secondaire francophone de la ville de Dschang. En empruntant à la didactique et à la sociologie de l'éducation, en adressant des protocoles d'entretien à quelques instituteurs et enseignants de lycées, ainsi qu'aux inspecteurs pédagogiques, il ressort de cette réflexion que les enseignants, acteurs de l'enseignement de l'art dramatique dans les établissements scolaires francophones de la ville de Dschang, exercent dans l'amateurisme. De même, la pratique de cet art reste occasionnelle. Bien que l'art dramatique ait une place mineure dans les programmes d'enseignement du sous-système francophone au Cameroun, il est une nécessité pour le jeune apprenant. C'est la raison pour laquelle cette réflexion s'achève par des suggestions permettant un enseignement et une pratique artistiques efficaces.

**Mots-clés :** *Art dramatique- Espaces scolaires francophones- Dschang- Enjeux- Sociologie de l'éducation.*

### The teaching of dramatic art in french-speaking school spaces in the city of Dschang: problems, issues and perspectives

#### Abstract

The ease of academic and university success according to Bourdieu and Passeron (1964) is observed among learners with significant artistic and cultural capital. This capital is acquired in family socialization thanks to readings, music lessons taken, presence at music concerts and theatrical performances, as well as visits to museums. However, although these artistic and cultural habits are not very regular in Cameroonian families, we find the teaching and practice of the arts in general especially struggles to achieve a balance in the nursery, primary and secondary school spaces of the Cameroonian French-speaking subsystem and Menoua

Division. The central question remains that of knowing how dramatic art is taught and practiced in maternal, primary and secondary French-speaking establishments in the city of Dschang. By borrowing from didactics and the sociology of education, sending interview protocols to a few primary and secondary school teachers in Dschang, as well as to pedagogical inspectors, it emerges from this reflection that teachers, who are actors in the teaching of dramatic art in the French-speaking kindergarten, primary and secondary establishments of Menoua Division, perform amateurishly. Similarly, the practice of this art remains occasional. Although drama owns a minor place in the curricula of the Francophone subsystem in Cameroon, it remains a necessity for the young learner. Virtually, it is an instrument to strengthen his memory abilities, expression, and public self-control. Hence, this study ends with suggestions for efficient artistic teaching and practice.

**Keywords:** *Dramatic art- French-Speaking School Spaces- Dschang- Issues- Sociology of Education.*

## Introduction

L'attention portée sur l'éducation artistique et culturelle enseignée dans les espaces scolaires camerounais francophones est une initiative étatique. La loi n° 98/004 du 14 avril 1998 relative à l'orientation de l'éducation au Cameroun s'applique aux enseignements maternel, primaire, secondaire général et technique, ainsi qu'à l'enseignement normal et stipule en son article 5, alinéa 8 que l'un des objectifs de l'éducation est « la formation physique, sportive, artistique et culturelle de l'enfant ». L'un des aspects de cette loi met l'accent sur les arts désormais enseignés à l'école comme des motifs qui « doivent être soutenus et cultivés pour bien jouer leur rôle de support essentiel de la culture. » (MINESEC, 2014, P. 14). La nécessité de l'introduction d'un apport artistique et culturel dans les programmes d'enseignement devient bénéfique pour l'apprenant dont les talents sont détectés et mis en valeur. Seulement, ces programmes d'Education Artistique et Culturelle, bien élaborés par l'inspection générale des enseignements, rencontrent de véritables difficultés dans son exécution bien que les enjeux, bénéfiques pour les apprenants, soient bien définis à l'avance. Qui sont les acteurs de l'enseignement et de la pratique de l'art dramatique<sup>1</sup> dans les établissements maternel, primaire et secondaire francophones du Département de la Menoua ?

---

<sup>1</sup> Crustin Lucien (1978) fait la distinction entre « art théâtral » et « art dramatique ». Pour lui, l'expression « théâtral » fait penser immédiatement à la scène, à un public au profit duquel se donne le spectacle. Le « dramatique » qui signifie en grec « action » se fait pour l'interprète auquel on va donner l'occasion et les moyens de s'exprimer, de s'extérioriser par l'action. L'enseignement de l'art théâtral est donc plus vaste, réservé aux institutions spécialisées et exige pour son entrée une connaissance en art dramatique. Crustin conclut que les écoles élémentaires et secondaires vont s'occuper presque exclusivement du « dramatique » et jouer par là leur rôle d'éducation.

Comment se fait la pratique du théâtre dans ces espaces éducatifs et pour quels enjeux ? Quelles suggestions adoptées pour un enseignement et une pratique efficaces de l'art dramatique en milieu scolaire ? Nous posons l'hypothèse selon laquelle l'enseignement et la pratique de l'art dramatique en milieu scolaire peine à trouver son efficacité. L'objectif de cet article est de faire le point sur les curricula de l'enseignement maternel, primaire et sur les programmes de l'enseignement secondaire francophone camerounais, d'y ressortir ceux propres à l'enseignement du théâtre avant de s'interroger sur ses acteurs, sa pratique, ses enjeux afin de donner des suggestions à différentes échelles pour une meilleure prestation éducative de l'art dramatique. En empruntant à la didactique centrée sur les apprentissages et à la sociologie de l'éducation, étude descriptive mettant au centre les relations entre l'école et ses acteurs, le présent travail se structure en quatre chapitres : le premier chapitre interroge les programmes d'enseignement, les acteurs de l'art dramatique et évalue leur formation artistique pour mettre en adéquation leur cursus scolaire et de formation avec l'enseignement de l'art. Le deuxième chapitre pose la question de la pratique théâtrale. Le troisième fait un point sur les enjeux de l'enseignement de l'art dramatique chez l'apprenant. Le quatrième et le dernier chapitre propose des suggestions pour un bon enseignement et une bonne pratique de l'art dramatique suite aux difficultés décelées.

## **1. Programmes d'enseignement et acteurs de l'art dramatique dans les établissements scolaires francophones**

L'école est un espace institutionnel privé ou public où des enseignements sont donnés. Elle propose trois missions essentielles : instruire, socialiser et qualifier<sup>2</sup>. Le théâtre enseigné à l'école est évalué ici sur un double aspect : le texte et la représentation pour rester dans la logique d'Anne Ubersfeld pour qui « Tout le monde sait ou croit savoir qu'on ne peut pas lire le théâtre (...) toute réflexion sur le texte théâtral ne peut manquer de rencontrer la problématique de la représentation » (1996, p.7). L'enseignement de ces deux aspects du théâtre dans les établissements maternel, primaire et secondaire sera interrogé à partir des curricula et des programmes d'enseignement ainsi qu'à partir des activités exigeant des prestations scéniques. Plusieurs activités meublent les curricula et les programmes officiels de l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

### **1.1. Contenus des programmes d'enseignement et place du théâtre**

Les curricula<sup>3</sup> de l'enseignement maternel et primaire, ainsi que les programmes de l'enseignement secondaire proposent des cours qui sont soit directement liés

---

<sup>2</sup> Cette formulation des missions essentielles de l'école revient dans plusieurs contextes institutionnels.

<sup>3</sup> Dans les écoles maternelles et primaires francophones du Cameroun, on ne parle plus de programmes d'enseignement, mais plutôt de Curriculum de l'enseignement. Le curriculum, nouvel outil pédagogique basé sur les compétences a été conçu pour remplacer les

à l'art dramatique ou, quand ils ne sont pas directement liés, sont des moyens susceptibles de développer des capacités théâtrales chez les apprenants. Le curriculum de l'enseignement primaire précise que : « Des petits sketches ou pièces à jouer seront montés et réalisés dans une approche d'apprentissage par projet intégrant d'autres disciplines comme le français, « English language », langues nationales, musique, etc. » (MINEDUB, 2018, p.163).

### **1.1.1. Les activités de l'école maternelle**

L'école maternelle est une éducation préscolaire. Au Cameroun, elle accueille les enfants âgés de quatre à six ans formés pour préparer leur passage à l'école primaire. L'élaboration des programmes provisoires de l'enseignement maternel au Cameroun en 1975 pour être effectifs en 1988 vient effacer la conception selon laquelle les écoles maternelles étaient de simples garderies d'enfants. Les propos de Ngango, ancien Ministre de l'Education Nationale (devenue éducation de base) relèvent cet aspect :

La préoccupation majeure du Ministère de l'Education Nationale, en élaborant ce programme, a été de mettre fin à la tendance qui consiste à faire des écoles maternelles de simples garderies d'enfants et à leur donner de véritables institutions d'éducation où les enfants de 4 à 6 ans sont formés de manière à franchir sans heurt la porte d'entrée à l'école primaire. (1987, p. 3).

Le curriculum de l'enseignement maternel francophone camerounais (2018) propose une répartition en cinq domaines autour desquels les apprentissages sont construits. Les domaines sont également subdivisés en activités facilitant l'apprentissage. Le premier domaine est celui de « Langues et Communication » dont les activités sont : L'expression orale (langage, conte, comptines, poésie), le graphisme-lecture et écriture, l'anglais, les langues nationales et l'expression gestuelle. Le deuxième domaine est celui de « l'éveil scientifique et technologique » avec les activités de mathématiques, d'éducation sensorielle et perceptive, des TICS, des Sciences et technologies, des activités agro-pastorales. Le troisième domaine propose des « activités de la vie courante » comme l'éducation civique et morale, l'éducation à la santé et à la nutrition, l'éducation à la sécurité et l'éducation à l'environnement. Le domaine de la « création artistique et activités manuelles » propose les activités de musique, de danse, d'arts visuels (dessin, peinture, coloriage, photographie...) et d'arts dramatiques (théâtre, sketches, marionnettes...). Le cinquième et le dernier domaine qui est celui de la

---

programmes de la maternelle de 1987 et ceux du primaire issus de la réforme du sous-secteur de l'éducation des années 2000. Alors que les programmes proposaient des disciplines comme l'histoire, la géographie, les mathématiques, etc. les curricula présentent des compétences et exigent des méthodes d'enseignement et des évaluations différentes. Dans l'enseignement secondaire camerounais, on continue de parler de « programmes d'enseignement ».

« motricité générale » propose des activités sportives sur l'athlétisme, la gymnastique, les jeux collectifs.

La plupart de ces activités s'enseignent à travers le jeu qui est une nécessité à l'école maternelle ; car

Le jeune enfant construit sa connaissance du monde par son interaction avec l'environnement. (...) le jeu lui permet de découvrir le plaisir d'apprendre, d'explorer, de créer, de réfléchir, de développer des stratégies et de les utiliser. C'est également par le jeu que l'enfant apprend à se connaître, à communiquer ses idées, ses besoins et à établir des relations favorables avec les autres (MINEDUB ; 2018, p. 32).

Le jeu étant un aspect incontournable dans l'enseignement du théâtre, il est constaté de façon générale que les activités proposées à l'école maternelle ne sont pas directement liées à l'enseignement de l'art dramatique. La création artistique<sup>4</sup> qui aurait pu permettre l'enseignement de l'art dramatique met plutôt l'accent sur les arts visuels, la musique et la danse. Malgré le fait que l'art dramatique ne constitue pas une activité à part entière, plusieurs autres activités dont l'essence repose sur le langage, les gestes, la manipulation des objets, la gestion de l'espace et du temps, les mimes et les mimiques sont susceptibles de préparer l'enfant aux aptitudes dramatiques : l'expression orale, l'expression gestuelle, l'éducation sensorielle et perceptives, les activités motrices, etc. À en croire Mayer,

en imaginant, en créant des objets sonores ou plastiques, des textes, des images ou des gestes, l'enfant apprend à dire ses sentiments. Il découvre ainsi qu'il peut manifester les idées ou les rêves qu'il désire exprimer ou échanger. Ce faisant, il prend plaisir à construire, à inventer, à laisser libre cours à son imagination et il apprend à aller le plus loin possible dans son expression. (Mayer, 2016).

Si à l'école maternelle les activités s'enseignent à travers la pédagogie de jeu, l'école primaire quant à elle propose une méthode d'enseignement plus sérieuse.

### **1.1.2. L'école primaire francophone et les programmes d'enseignement**

L'école primaire ou élémentaire est le lieu éducatif qui accueille les élèves âgés de six ans afin de leur inculquer des enseignements fondamentaux. Ce cycle est reparti en trois niveaux : le niveau I (SIL/CP), le niveau II (C.E. I/C.E. II), le niveau III (C.M. I/C.M. II). La fin de ce cycle est sanctionnée par le C.E.P (Certificat d'Etudes Primaires).

Le curriculum de l'enseignement primaire francophone camerounais conçu depuis 2018 et dont l'objectif est de permettre aux apprenants d' « asseoir des compétences qui, au terme de leur scolarité, leur assureront non seulement une transition harmonieuse vers des voies éducatives et/ou professionnelles qui leur sont offertes mais aussi des apprentissages tout au long de la vie » (MINEDUB,

---

<sup>4</sup>La création artistique entre dans le domaine 4 du Curriculum de la maternelle intitulé « Création artistique et activités manuelles ». Les arts étudiés dans cette rubrique « création artistique » sont le dessin, le coloriage, la peinture, la musique et la danse.

2018, p. 83) , propose au niveau I, l'enseignement de : la langue française, english language, langues et cultures nationales, l'initiation aux mathématiques, l'initiation aux sciences et à la technologie, les technologies de l'information et de la communication, les sciences humaines et sociales, l'éducation artistique (arts visuels, musique, arts dramatiques, danse), éducation physique et sportive et le développement personnel.

Le Niveau II et III ont les mêmes curricula, seulement, la littérature, l'histoire et la géographie qui n'étaient pas enseignées au niveau I entre respectivement dans l'enseignement du français et des sciences humaines et sociales dans ces niveaux d'étude. L'éducation artistique est enseignée dans ces trois niveaux. Cet apprentissage propose l'enseignement de plusieurs arts : les arts visuels, la musique, les arts dramatiques et la danse. En ce qui concerne les arts dramatiques, les compétences à développer proposées par le MINIDUB sont les mêmes dans les trois niveaux d'apprentissage de l'école primaire. Il est question de « créer et interpréter des séquences dramatiques et apprécier des œuvres théâtrales, des réalisations et celles de ses camarades » (2018, p. 163). L'attention portée sur les unités d'apprentissage permet de conclure sur un enseignement fondé plus sur la représentation scénique que sur les fondements théoriques ou sur le texte théâtral. À la SIL et au CP le savoir à construire et le savoir-faire de l'apprenant est d'« imiter une voix ; imiter des gestes ; jouer un rôle dans une pièce ou une saynète » (MINEDUB, 2018, p. 118). Ces mêmes savoirs sont construits aux niveaux II et III bien que les centres d'intérêt connaissent une multiplicité de thèmes (La nature, le village, la ville, l'école, les métiers, les voyages, la santé, sports et loisirs). Cette répétition de savoirs à différents niveaux d'études viendrait du fait qu'il n'existe pas de livres d'enseignement de l'art dramatique proposés dans la liste officielle des manuels scolaires de ces niveaux d'étude de l'école primaire francophone camerounaise. L'art dramatique s'enseigne au niveau I à travers deux centres d'intérêt dont l'école et les jeux, au niveau II également à travers les jeux et les communications, avant de s'étendre au niveau III sur huit centres d'intérêt. Cependant, la répartition des quotas horaires de cet enseignement et de l'enseignement des autres arts dans tous les niveaux de l'école primaire est d'une heure hebdomadaire et de vingt-trois heures annuelles. L'enseignement des arts visuels, de la musique, des arts dramatiques et de la danse qui demande une attention particulière et un temps assez utile pour permettre à l'apprenant de mettre à profit la théorie et la pratique se dispense en vingt-trois heures par an. Il reviendrait à conclure que le quota horaire de l'enseignement de l'art dramatique est de moins de six heures l'année, ce qui rend l'apprentissage sans documentation difficile. Cette insuffisance horaire peut se constituer dans l'exploitation de l'enseignement de certaines matières comme l'expression orale, la lecture, la musique, le chant l'éducation physique et sportive, la « production d'écrits ». L'enseignement de ces disciplines amène l'enfant à utiliser son corps (gestes), l'espace et le temps, à manipuler les outils se trouvant dans l'espace de jeu tels que

font les acteurs et les accessoiristes jouant leurs rôles sur la scène théâtrale. L'enseignement de la discipline « Production d'écrits » par exemple, éveille la sensibilité et la création chez l'apprenant. Celui-ci est appelé à produire des textes dont la longueur dépendra de son niveau d'étude. Cette production prépare l'enfant plus tard à l'écriture dramatique<sup>5</sup>. Garel apprécie à sa juste valeur ces différents aspects indispensables à la pratique du théâtre. Selon lui, « jouer avec sa voix, exprimer ses sentiments, créer, etc. sont autant d'aspects que la pratique du théâtre à l'école peut revêtir. Une véritable école de la vie ! » (Garel, 2010, en ligne).

Le théâtre enseigné via ces disciplines qui font appel à la production théâtrale, à l'utilisation du dialogue, à la mise en scène des élèves dans un espace indiqué utilisant les paroles et les gestes, se concrétise plus tard dans les activités post et périscolaires.

### 1.1.3. Les programmes de l'enseignement secondaire francophone

L'enseignement secondaire francophone au Cameroun couvre les degrés scolaires qui se situent entre la fin de l'école primaire et l'université. L'enseignement général francophone au secondaire est composé de deux cycles : le premier cycle qui a une durée de quatre ans et couronné par le B.E.P.C (Brevet d'Etudes du Premier Cycle) et le second qui dure trois ans, sanctionné à la fin des études par le probatoire (1<sup>ère</sup>) et le Baccalauréat (en Tle).

L'analyse faite sur les pièces de théâtre introduites au programme officiel des enseignements laisse observer que cinq œuvres théâtrales sont au programme des classes de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>nd</sup>, première et Terminale. De ces cinq pièces, aucune n'est inscrite dans les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. *Trois prétendants...un mari* de Guillaume Oyono Mbida, mis au programme depuis plus de 40 ans est enseignée en classe de 4<sup>ème</sup>. Deux pièces du dix-septième siècle français, *Andromaque* de Racine et *Le Misanthrope* de Molière sont proposées respectivement pour les classes de 3<sup>e</sup> et seconde. *La Marmite de Koka Mballa* du Congolais Guy Menga et *Ngum A Jemea, ou la foi inébranlable* de Rudolf Duala Manga Bel du dramaturge David Mbanga Eyombwan sont respectivement étudiées en classe de première et Terminale. Cinq auteurs dramatiques sont alors étudiés dont deux Français et trois Africains (un Congolais et deux Camerounais).

En respectant les objectifs d'enseignement de l'art, les programmes d'études élaborés depuis 2012 par l'Inspection Générale des Enseignements du Ministère des Enseignements Secondaires prennent en compte ces aspects par l'insertion à titre d'expérimentation au premier cycle des enseignements généraux anglophones et francophones, de la discipline « éducation artistique et culturelle ».

---

<sup>5</sup> Le théâtre revêt deux aspects: l'aspect texte et l'aspect représentation. Le théâtre écrit ou le texte théâtral que nous appelons écriture dramatique a pour destination la scène. Contrairement aux autres genres littéraires, le théâtre a cette particularité qu'il est écrit pour être représenté sur une scène.

L'aspect qui nous intéresse dans cette discipline nouvelle est l'éducation artistique qui s'expérimente depuis 2012 au premier cycle des enseignements secondaires généraux francophones. L'implication des arts dans les enseignements n'est pas facultative. Cette discipline n'est pas un luxe, mais une nécessité. L'enseignement des arts participe à l'insertion de l'apprenant dans la société et lui ouvre la porte à plusieurs métiers de la scène. En classe de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>, l'éducation artistique et culturelle porte sur l'histoire de l'art, sur la théorie et la pratique des disciplines artistiques que sont la musique instrumentale et vocale, les arts plastiques ou arts visuels, le théâtre ou arts dramatiques, l'architecture, le cinéma, l'expression audiovisuelle, la danse...

Le projet de programme de l'éducation artistique et culturelle dans le secondaire au Cameroun élaboré par l'inspection de pédagogie de Lettres, des Arts et des Langues Etrangères précise que l'art dramatique enseigné en classe de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> s'étend sur une durée de huit heures. Cet enseignement amène l'apprenant à rendre compte d'une situation, à mémoriser et à rendre fidèlement des textes (en faire une citation), tout en apprenant à parler devant un public. (Inspection pédagogique LALE, 2012, p. 6). Ces classes en cycle d'observation selon cette instance de l'éducation préparent l'élève aux différents modes de communication (paroles, gestes, attitudes, sons etc.). Elles l'initient à l'identification d'un texte théâtral sur le plan de la présentation formelle (structure du dialogue), à la lecture du texte théâtral en tenant compte des différentes tonalités et à la familiarisation des genres dramatiques (tragédie- la comédie- le drame...), etc.

Les programmes d'études de l'éducation artistique en classe de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> dans le sous-système francophone prévoient l'étude des arts scéniques, les arts plastiques et les arts musicaux. En ce qui concerne les arts scéniques qui sont « ceux qui font appel à certaines aptitudes du corps humain pour leur exécution sur une scène ou tout simplement devant des spectateurs ou des auditeurs » (MINESEC, 2014, p. 20), la durée d'étude annuelle est de vingt-cinq heures. Le programme annuel insiste sur « l'identification des étapes de l'histoire du théâtre ». Il insiste également sur la communication verbale et non verbale, sur la restitution par mémorisation des phrases, paragraphes et textes, sur l'identification des composantes d'un texte théâtral et sur l'initiation à l'écriture d'une scène de théâtre. Les objectifs de ce programme, quoique importants pour la formation artistique des écoliers, ne sont pas encore effectifs dans nos lycées et collèges. La question de l'identité des enseignants de cet art se pose.

## **1.2. Qui enseigne l'art dramatique dans les établissements scolaires francophones ?**

Ce point pose la problématique des acteurs de l'enseignement des arts en général et de l'art dramatique en particulier dans les espaces scolaires francophones du Département de la Menoua.

### **1.2.1. Bagage intellectuel des enseignants et prestations dramatiques**

Au niveau de l'enseignement maternel où les activités s'enseignent à travers le jeu, toutes les actions propres à l'enseignement théâtral et à sa pratique sont gérées par l'institutrice qui porte dans la plupart de cas un bagage intellectuel du niveau B.EPC, Probatoire ou Baccalauréat. Ces institutrices deviennent elles-mêmes de véritables actrices pour pouvoir transmettre le génie théâtral gestuel et scénique aux apprenants.

Au niveau de l'école primaire, le théâtre peine à se frayer du chemin. Ceux qui prennent en charge le développement, la mise en scène dramatique sont les instituteurs qui devant la nécessité de présenter des scènes artistiques et culturelles durant les soirées culturelles organisées dans le cadre de la fête de la jeunesse ou de la semaine du bilinguisme sont obligés de se transformer en véritables créateurs et metteur en scène. Même ceux désignés de point focal et dont la tâche est de suivre les activités artistiques et culturelles ne sont pas des spécialistes.

Au niveau du secondaire, les enseignants de français et parfois d'anglais sont ceux qui enseignent le théâtre aux apprenants dans le Département de la Menoua. Ils sont peut-être habilités à enseigner le théâtre écrit à travers les pièces de théâtre inscrites au programme d'enseignement de différentes classes mais ne possèdent pas de compétences requises pour la pratique ou la mise en scène théâtrale. La descente faite dans quelques lycées (lycée classique de Dschang, lycée bilingue de Dschang, lycée de Fongo-Ndeng) et les propos recueillis lors d'un entretien que nous a accordé l'inspecteur de LAL (Langue, Art et Lettres), de la région de l'Ouest, le 24 mars 2016 insiste sur les difficultés d'enseignement de cet art. Pour lui, l'éducation artistique enseignée comme discipline n'est pas encore effective. Car c'est un domaine spécialisé et demande une ressource humaine spécifiée pour cet enseignement. En ce qui concerne le théâtre, « il est enseigné pas comme une discipline propre telle qu'arrêtée par le Ministère des Enseignements Secondaires, mais plutôt à l'intérieur des clubs comme toutes les autres activités périscolaires<sup>6</sup> ». Mais il faut noter que depuis 2020, certains établissements privés confessionnels comme le collège Notre Dame de l'immaculée conception de Dschang ont recours à une ressource humaine spécialisée pour l'enseignement de l'art musical.

### **1.2.2. Présence d'une assistance artistique ?**

Les inspecteurs généraux des enseignements proposent des modules d'enseignement des arts au choix face à une ressource humaine inappropriée et inadéquate. La plupart des enseignants que nous avons interrogés ont eu une formation en Lettres sans une spécialisation en art. Ndongo Micheline, enseignante à l'école publique du Plateau et Nanda Nathalie, directrice de l'école publique de Lipo à Foreké-Dschang ont respectivement des formations en géographie et psychologie. Certains instituteurs sont nantis d'un diplôme scientifique. On constate que la condition d'enseignement de l'art à l'école est

---

<sup>6</sup>Entretien à nous accordé par M. Nanhou Jean, Inspecteur pédagogique de LAL, le 24/03/2016.

tributaire « de la formation de base des enseignants disponibles » (MINESEC, 2014, p. 7). Cela signifie aussi que si l'établissement ne dispose pas d'une ressource humaine spécialisée, « Les branches artistiques qui ne seront pas enseignées dans les classes pourraient être traitées dans le cadre de l'animation des clubs, des activités artistiques et culturelles pour l'atteinte de tous les objectifs » (MINESEC, 2014, p. 7). Or, nous savons que les occasions de rencontre en club sont ponctuelles et ces clubs manquent de véritables ressources humaines travailleuses pour assurer l'atteinte des objectifs fixés dans l'enseignement des arts. Kamdem Brice, enseignant au Lycée de Fongo-Ndeng affirme que « les clubs théâtre n'existent pas dans tous les établissements scolaires. Pour ceux qui connaissent son existence, le club reste inanimé car les enseignants de français et/ou d'anglais qui sont désignés pour le prendre en charge n'expriment pas d'engouement et se limitent à leurs heures obligatoires dans les salles de classe. ». Il est à constater qu'aucune assistance artistique n'est faite pour accompagner les enseignants dans la réalisation des objectifs d'enseignement de ce programme ; pourtant, les enseignements reçus en club devraient être aussi importants et à la limite plus pratiques que les enseignements reçus en salle de classe. Du coup, face aux événements culturels interpellant la participation de chaque établissement, les amateurs de l'art se tournent vers la production des sketches et mettent sur scène des élèves-acteurs qui se débrouillent au jeu d'acteurs et à l'incarnation d'un personnage. Que ce soit à la maternelle, à l'école primaire comme dans les établissements secondaires, les instituteurs, les enseignants de français et/ou d'anglais sont devenus des enseignants tous-horizons<sup>7</sup> qui s'essaient à la pratique théâtrale.

## **2. La pratique théâtrale dans les établissements scolaires**

La pratique théâtrale sera évaluée aussi bien à l'école maternelle que dans les espaces scolaires primaires et secondaires.

### **2.1. À l'école maternelle**

La représentation théâtrale des enfants de la maternelle est une activité périodique. Elle est souvent vécue pendant les occasions de célébration des fêtes de Noël et de fin d'années scolaires. C'est surtout un théâtre coordonné par des amateurs qui sont les instituteurs-encadreurs. L'école maternelle connaît de micro-représentations en salle de classe à travers les apprentissages. Celles-ci permettent de mieux assimiler l'activité apprise. À côté de ceci, il faut reconnaître qu'il existe des occasions pendant lesquelles les enfants montent sur scène devant un public qui les acclame. Ce sont les fêtes de Noël et de fin d'années scolaires. Les scènes théâtrales représentées sont dans la plupart des cas celles de la naissance de l'enfant Jésus ou des scènes de dispute de ménage liées aux exigences monétaires

---

<sup>7</sup> Mot créé par nous pour montrer l'adaptation d'un enseignant dans un domaine d'étude qui ne relève pas de sa compétence.

en vue de la préparation de la fête de Noël. Certains thèmes comme ceux de la corruption, les méfaits du banditisme, etc. y sont récurrents. Héril et Mégrier retiennent que « le théâtre en milieu scolaire veut trop souvent dire spectacle de fin d'année seulement. Mais avant d'en arriver à cette représentation, il s'agit de mettre en un travail préparatoire concernant l'espace, le contact, le corps, l'écoute » (2004, p. 5). Les spectateurs sont les mêmes ; ils sont constitués d'éducatrices, de familles d'apprenants et d'autres anciens élèves qui ne sont pas en activité.

Les metteurs en scène à l'école maternelle ne sont pas de professionnels qui ont fait des études d'art dramatique ; ce sont des éducatrices qui se débrouillent tant bien que mal à la mise en scène du théâtre présenté par les enfants. Grâce à leur propre imagination et intuition, elles conçoivent les coutumes, créent les textes, « bricolent » le décor. Les acteurs sont les enfants qui parfois, dans un accoutrement semblable à l'accoutrement théâtral, mettent en commun le geste et la parole. Le décor est généralement encombré de deux à trois chaises-enfants, ainsi qu'une petite table. L'accessoiriste est encore la maîtresse qui court chaque fois sur la scène soit pour placer une chaise, soit pour en retirer. Elle est assistée dans cette tâche par d'autres collègues enseignants. Cette prise en charge de la pratique théâtrale par les instituteurs est également vécue à l'école primaire camerounaise.

## **2.2. À l'école primaire**

La représentation théâtrale dans les écoles primaires camerounaises est peu fréquente et se vit occasionnellement. Elle laisse intervenir plusieurs acteurs de provenances différentes : ce sont dans la plupart des cas des élèves qui peuvent faire partie d'une troupe ou non, ou des amateurs qui, ayant reçu une autorisation auprès des inspections, viennent prêter sur la scène scolaire. Selon Ndongso Micheline, institutrice à l'école publique du Plateau de Dschang, « dans la plupart des écoles primaires camerounaises qu'elles soient publiques ou privées, les représentations théâtrales sont assez rares<sup>8</sup>. ». C'est surtout pendant les activités culturelles relatives à la préparation et à la célébration de la fête de la jeunesse (11 février) ou de la semaine du bilinguisme (semaine précédant la semaine de la jeunesse), etc. qu'un espace réservé au théâtre représenté est observé. Les élèves-acteurs, dirigés par leurs encadreurs qui jouent le rôle de metteurs en scène, présentent dans un espace purement scolaire et souvent sans décor adéquat, leurs talents d'« apprentis acteurs » sur scène ; et dont les thèmes rejoignent l'objectif de la célébration.

Les costumes des acteurs sont généralement l'uniforme de l'école qui les identifie et les différencie des autres acteurs scolaires. Les spectateurs sont les instituteurs,

---

<sup>8</sup> Les enseignants de l'école primaire mettent l'accent sur la représentation théâtrale lorsqu'un événement culturel exige la participation de leurs écoles. La représentation n'est pas une pratique récurrente qui entre dans les objectifs de tous les apprentissages.

les élèves, les directeurs d'école, le délégué, l'inspecteur ou leur représentant, les encadreurs des ENIEG (Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Général), et les élèves des différents établissements scolaires de la ville de rassemblement.

Le théâtre, avons-nous constaté, n'est pas la préoccupation majeure de l'école primaire. Il est une voie, une méthodologie par laquelle l'enseignant passe pour permettre à l'apprenant d'acquérir de manière aisée les connaissances. Nguetchou Emmanuel, instituteur à l'école d'application groupe I de Dschang partage son point de vue :

La répartition des quotas horaires pour les régimes en plein temps montre que l'accent doit être accordé aux cours comme les mathématiques, le français et la littérature, les sciences et technologies, « English language », etc. dont les quotas sont élevés et les cours enseignés de façon quotidienne. De toute cette répartition des quotas horaires, seule celle allouée à l'éducation artistique porte le plus petit volume d'enseignement hebdomadaire et annuel.

Le tableau de répartition des quotas horaires proposé par le MINIDUB (2018, p. 15), accorde cent quinze (115) heures de cours annuels dont cinq (5) heures enseignées de façon hebdomadaire pour les mathématiques, le français et la littérature contre seulement vingt-trois (23) heures de volume annuel pour l'éducation artistique qui est éclatée en plusieurs arts. Si le théâtre était une préoccupation majeure, les écoles primaires au Cameroun et dans le Département de la Menoua ne seraient pas constituées uniquement des salles de classe, de la direction et des toilettes. Il devrait y avoir une salle de spectacle permettant aux élèves de jouer sur une scène théâtrale bien préparée pour la circonstance. Cette situation amènera à ne plus occuper la salle de classe ou la cour de certaines écoles comme des lieux de représentation.

L'élève qui n'est pas habitué à la pratique théâtrale dans les écoles primaires, a souvent l'occasion d'accueillir les acteurs du théâtre ambulant au sein de celles-ci. Bien que le spectacle des troupes ambulantes<sup>9</sup> n'inclut pas directement l'intervention des élèves, il lui donne alors l'occasion d'avoir une vision sur le spectacle théâtral et sur le jeu des acteurs. C'est le rôle que jouent les personnages de Bobbo et Mangetout du Théâtre de Chocolat, la compagnie théâtrale Mamesi et d'autres troupes des amateurs ayant obtenues une autorisation de la délégation régionale de l'éducation de Base pour donner des spectacles de sensibilisation

---

<sup>9</sup> Il s'agit des troupes de théâtre qui, sous l'autorisation de l'inspecteur régional de l'Education de Base, se rendent dans les écoles primaires des villes pour prêter devant les apprenants. L'autorisation de prestation est conditionnée par le développement des thèmes orientés vers la protection de l'environnement, l'éthique, l'éducation civique et morale des apprenants. C'est le rôle que joue M. Kenmegne Tama Guy, alias « vieux capable » dans les écoles primaires de la ville de Dschang.

dans les établissements maternels et primaires. Jacques Raymond Fofié mesure les enjeux de cette imprégnation artistique et précise à cet effet que « l'école maternelle et primaire, la formation au jeu scénique prépare déjà l'enfant à la construction dramatique, puis à l'écriture dramatique. On joue et on écrit son jeu » (2011, p. 190). Cette construction dramatique chez l'apprenant s'apprécie aussi dans la pratique théâtrale faite dans l'enseignement secondaire francophone.

### **2.3. Dans les établissements scolaires secondaires**

La pratique théâtrale dans l'enseignement secondaire s'évalue à travers les espaces scéniques et les possibilités d'usage, ainsi qu'à travers les prestations des clubs et des troupes qui se trouvent au sein de ces établissements publics et privés. Nous interrogeons les espaces de représentation dans les établissements pour constater après l'entretien à nous accordé par le censeur du lycée bilingue de Dschang, que la conception des bâtiments de certains lycées et collèges du Département de la Menoua prévoit une salle de spectacle. Cet espace conçu pour la prestation des spectacles lors des grands événements de l'école, joue entre temps d'autres rôles : elle sert à la fois de salle de permanence des enseignants, de salle d'examen des élèves et aussi de cafétéria. Il est constaté que le théâtre-texte enseigné en salle de classe n'est pas exprimé dans une salle de spectacle. On penserait au « théâtre dans un fauteuil<sup>10</sup> » d'Alfred de Musset. Le théâtre du secondaire est « lu » et non « dit » alors que le théâtre doit amener l'élève à la découverte de la scène et de ses pratiques. Au lycée classique et au lycée Bilingue de Dschang, ces salles sont polyvalentes et occupées de façon occasionnelle lorsqu'il y a une manifestation culturelle. L'aspect physique de ladite salle laisse à désirer. L'animateur pédagogique du département des arts, langue et culture nationales du lycée bilingue de Dschang conclut sur sa présentation : « la salle de spectacle n'a ni projecteur, ni rideau, il faut l'équiper<sup>11</sup> ». L'espace de représentation dans les établissements secondaires reste un mythe plus qu'une réalité.

Généralement dans les lycées et collèges, les représentations théâtrales sont vécues pendant les grandes manifestations scolaires telles que la fête de la jeunesse, la fête de l'unité nationale, la célébration du bilinguisme, etc. Les troupes scolaires se découvrent aux occasions de compétitions artistiques scolaires. Leurs prestations dans l'espace éducationnel restent peu actives. Sitchoma pense que « Depuis plusieurs années, le théâtre tend à disparaître des lycées et collèges du pays (...) Les après-midi de culture ont disparus des lycées, les clubs de théâtre n'existent plus » (Sitchoma, 2012, en ligne). Quand bien-même ces clubs existent, ils manquent d'encadrement sérieux. La pratique théâtrale dans nos

---

<sup>10</sup> L'expression « théâtre dans un fauteuil » est d'Alfred de Musset en 1832 et signifie un théâtre conçu pour être lu et qui n'a donc pas à tenir compte des conventions de la scène.

<sup>11</sup>Entretien à nous accordé par M. Feudjo Moïse, enseignant et animateur pédagogique au département des arts langue et culture nationales au lycée bilingue de Dschang, le 10/03/2016.

établissements scolaires est occasionnelle ; pourtant elle porte des enjeux incontournables pour la construction de l'apprenant sur plusieurs plans.

### **3. Les enjeux de l'enseignement du théâtre à l'école**

L'une des résolutions importantes des États Généraux de l'éducation organisés avec le concours de l'Unesco en mai 1995 à Yaoundé insistait sur l'introduction des arts dans le système éducatif camerounais. De même, la Loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun stipule qu'une attention particulière soit portée sur l'éducation artistique et culturelle. Cette recommandation étatique fait montre des enjeux indéniables de l'introduction des arts à l'école.

Dans la lettre circulaire du Ministre des Enseignements secondaires citée par l'Inspection de pédagogie de Lettres, Arts et Langues Etrangères (LALE) de l'Ouest, les enjeux de l'enseignement de l'art à l'école sont énumérés :

L'éducation artistique et culturelle joue un grand rôle dans la formation des jeunes. Elle concourt à éveiller chez eux le sens de la créativité et à affiner celui du jugement. Elle contribue donc non seulement à assurer à notre jeunesse une formation complète et équilibrée, mais aussi à enrichir et à sauvegarder notre patrimoine culturel. (Inspection de pédagogie LALE, 2012, p. 19).

Mettre l'accent sur les enjeux scolaires de l'éducation artistique revient à s'interroger aussi sur les effets de l'éducation artistique sur les apprenants. L'enseignement de l'art dramatique permet aux élèves de s'exprimer devant un public, de participer à diverses animations artistiques et culturelles. Le guide pédagogique du programme d'études des arts (2014, p. 5) définit de façon précise ces enjeux en insistant sur le fait que l'art dramatique enseigné à l'école permet à l'apprenant d'acquérir de compétences transversales mobilisables dans d'autres domaines d'apprentissage. En favorisant un esprit lucide et éclairé chez l'apprenant, l'enseignement des arts développent aussi ses capacités d'analyse et d'expression. Cette formation artistique offre de multiples possibilités de débouchés. Celle en art dramatique prépare aux métiers de comédien, humoriste, de cirque, de cinéaste et de metteur en scène. L'évaluation de l'effet de l'art sur les apprenants peut être mesurable. Lauret pense que cette évaluation est centrée sur deux concepts clés : l'efficacité et l'efficience. En ce qui le concerne, « l'efficacité d'une action est mesurée par l'écart entre résultat et objectif. Son efficience est jugée à l'aune des moyens mobilisés pour atteindre le résultat » (Lauret, 2007, p. 9). Il finit par relever huit compétences clés chez l'apprenant mis dans les bonnes conditions d'apprentissage de l'art. Pour que l'apprenant bénéficie de ces compétences et pour que les objectifs proposés par les inspecteurs pédagogiques (vaincre leur timidité et leur enfermement, participer à diverses animations, envisager une carrière de dramaturge, de comédien, de metteur en scène, etc) soient pleinement atteints, des suggestions liées aux moyens

mobilisés, à la gestion des quotas horaires et aux orientations pédagogiques sont proposées aux acteurs de l'éducation camerounaise.

#### **4. Suggestions pour un enseignement efficient de l'art dramatique**

Les suggestions données découlent des insuffisances constatées sur le plan infrastructurel, pédagogique et sur celui de la pratique théâtrale. Chacun a un rôle à jouer, si minime soit-il dans l'accomplissement effectif de cet enseignement. Les différentes suggestions sont adressées à l'État, aux inspecteurs pédagogiques et aux enseignants (Les enseignants exécutent les propositions pédagogiques instituées par le Ministère et pilotées par les inspecteurs).

##### **4.1. À l'État**

Le théâtre selon Anne Ubersfeld (1996) revêt deux aspects : le texte et la représentation. Dans la liste officielle de l'enseignement secondaire, les pièces de théâtre sont introduites dans les programmes d'enseignement (aspect texte) bien que celles-ci ne soient pas étudiées dans le cadre de l'éducation artistique. Le second aspect du théâtre qui est la représentation n'est pas pris en compte dans les établissements scolaires. Les conditions ne sont pas réunies pour que le théâtre enseigné dans la salle de classe se pratique sur une scène. L'État est appelé à accompagner l'enseignement des arts à l'école : il doit construire et équiper des salles de spectacle dans les écoles (maternelles, primaires et secondaires) et veiller à son entretien et à un bon usage en y nommant un exploitant de salle ; il doit recruter une ressource humaine spécialisée en art dramatique pour l'enseignement et la pratique théâtrale. Au cas contraire, il doit former les enseignants de français et d'anglais (ressource humaine présente dans les établissements scolaires et dont la plupart enseignent déjà le théâtre comme genre littéraire) déjà présents sur le terrain pour l'enseignement efficace de cette discipline.

Il n'existe pas de livres spécifiques indiqués dans l'enseignement de l'art dramatique pour les apprenants du primaire et du secondaire ; le gouvernement à travers le MINEDUB et le MINESEC doit proposer, en plus des pièces de théâtre déjà au programme, celles propres à l'enseignement de l'art dramatique et sa pratique. Les troupes de théâtre scolaires étant peu actives, l'État doit encourager la création de véritables troupes de théâtre scolaire dynamiques. Pour cela, il doit subventionner les établissements pour la gestion efficace de ces compagnies de théâtre scolaire et stimuler l'esprit de compétition en organisant de façon annuelle des concours et des festivals « jeunes talents » en art dramatique. Le recrutement temporel ou permanent des spécialistes en art dramatique dans les écoles maternelles permettra une assistance bénéfique aussi bien aux encadreurs qu'aux apprenants lors de la préparation des événements culturels et artistiques. De même, l'éducation artistique, bien qu'inclus dans les enseignements n'est pas évaluée dans les examens officiels. La lacune viendrait du fait que le Gouvernement soit conscient d'une implémentation difficile de ce programme dans tous les établissements scolaires du Cameroun à cause de la ressource

humaine spécialisée inexistante. Il est donc impératif de prendre des mesures nécessaires (création de la branche de formation de l'éducation artistique dans les Ecoles Normales Supérieures du Cameroun) pour que cette discipline soit bien enseignée, bien pratiquée et évaluée lors des examens officiels, d'où l'interpellation des inspecteurs pédagogiques et des enseignants.

#### **4.2. Aux inspecteurs pédagogiques et aux enseignants**

Le théâtre enseigné dans le domaine de l'éducation artistique rencontre plusieurs défaillances dans sa prestation pédagogique. Les inspecteurs pédagogiques des arts doivent travailler pour la conception des livres en art dramatique, prenant en compte l'aspect texte et l'aspect du spectacle. À défaut d'avoir une ressource humaine spécialisée, la reprise des pièces de théâtre étudiées dans le cadre de l'enseignement du cours de français dans les clubs théâtre permettrait une étude textuelle et pratique de l'art dramatique à l'école.

La pédagogie de jeu adoptée à l'enseignement maternel est une pédagogie d'enseignement bénéfique pour les tout-petits. Cependant, cette stratégie pédagogique basée sur le jeu doit continuer d'être exploitée par les enseignantes afin de développer les aptitudes théâtrales chez l'apprenant à travers les activités comme l'expression orale, la lecture, l'expression gestuelle, les activités motrices, l'éducation sensorielle et perceptive, etc.

Les livres de lecture de l'école primaire peuvent être conçus en prenant en compte l'aspect « art ». On pourrait à travers chaque thème étudié, amener les élèves à dramatiser. Par exemple, pour un thème comme le marché, l'espace « dramatisation » peut prévoir deux personnages, l'un commerçant et l'autre client. Le commerçant usant de toutes ses capacités langagières, gestuelles pour convaincre le client d'acheter son produit.

La vie des clubs dans les établissements secondaires est un formidable atout de pratique de l'art. Le club théâtre, s'il existe dans les établissements, est presque mort. D'où l'urgence de confier l'animation de celui-ci à une ressource humaine spécialisée et mettre sur pied un programme élargi prenant en compte les deux aspects du théâtre.

Encourager des projets portés par les organisateurs de festival de théâtre comme le RETIC (Rencontre Théâtrales Internationales du Cameroun) d'Ambroise Mbia qui programmat des « rencontres autour d'une pièce de théâtre » dans les lycées et collèges.

Le quota horaire annuel alloué à l'enseignement de ces quatre arts (visuels, dramatiques, musicaux, danse) est de vingt-trois heures. Si ces vingt-trois heures sont départagées en fonction du nombre des arts à enseigner qui est de quatre, alors, le quota horaire de l'enseignement de l'art dramatique revient à peine à cinq heures par an. Le quota horaire d'enseignement hebdomadaire devient difficile à évaluer. Dans l'enseignement secondaire, vingt-cinq heures sont allouées à l'enseignement de tous les arts (visuels, scéniques et musicaux) de façon annuelle. Les inspecteurs pédagogiques exigent de faire un choix entre un de ces arts à

enseigner. Cependant, ils précisent que des vingt-cinq heures retenues pour l'enseignement, une seule sera utilisée de façon hebdomadaire et les autres heures seront complétées dans les APPS (Activités Post et Periscolaires) qui pourtant manquent une animation sérieuse dans les établissements scolaires publics. Les réalisations artistiques nécessitant beaucoup de temps pour l'enseignement et les répétitions, les inspecteurs pédagogiques de cette section doivent revoir les quotas horaires proposés qui sont insuffisants pour une bonne réalisation artistique. De même, l'intégration dans les programmes d'enseignement de la 6<sup>e</sup> en Terminale, des cours de mise en scène, ainsi que la documentation appropriée pour son enseignement permettraient une bonne assimilation de l'art théâtral à l'école. Pour détecter les talents chez les apprenants à partir des divers arts enseignés (arts plastiques, les arts dramatiques, les arts musicaux), il est nécessaire d'enseigner tous les arts aux élèves et non de laisser chaque établissement opter pour la branche artistique de sa convenance en fonction de la ressource humaine disponible. Cet enseignement de l'art théâtral trouverait l'occasion d'être évalué à travers l'institution des soirées culturelles en fin d'année scolaire pour marquer le départ en vacances. En respectant ces recommandations, l'art théâtral jouerait pleinement son rôle sur le développement cognitif, social, culturel de l'apprenant.

### **Conclusion**

Cet article a interrogé l'enseignement de l'art dramatique dans les espaces scolaires francophones de la ville de Dschang. La problématique générale analysée reposait sur comment est apprécié l'enseignement et la pratique de l'art dramatique dans les établissements scolaires francophones de ladite ville. Les questions spécifiques de cette recherche ont mis l'accent sur les cours enseignés en art dramatique, sur les acteurs de l'enseignement, sur la pratique théâtrale et ses enjeux dans la construction sociale, cognitive et culturelle de l'apprenant dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire. Partie de l'hypothèse selon laquelle l'enseignement et la pratique de l'art dramatique en milieu scolaire peine à trouver son efficacité, nous avons emprunté à la didactique et à la sociologie de l'éducation pour mener à bien cette réflexion. Les différents entretiens adressés aux personnes ressources, l'attention portée sur les documents indicatifs des différents ministères responsables de l'éducation de base et de celle secondaire au Cameroun ont nourri nos analyses. Il ressort de cet article que les acteurs de l'enseignement de l'art dramatique dans les espaces scolaires francophones de la ville de Dschang sont des enseignants qui n'ont au préalable pas une formation spécialisée en art. De même, la pratique théâtrale y reste occasionnelle et est prise en charge par les enseignants et non par des spécialistes du domaine. Bien que les enjeux de cet enseignement soient bénéfiques pour l'apprenant, les suggestions proposées aussi bien à l'Etat qu'aux inspecteurs pédagogiques et aux enseignants permettraient une meilleure prestation pédagogique et pratique de l'art dramatique en milieu scolaire francophone du Département de la Menoua, voire du Cameroun.

### Références bibliographiques

- BOURDIEU, Pierre, PASSERON, Jean-Claude, 1964, *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.
- CRUSTIN, Lucien, 1978, « Art du théâtre, art dramatique ou expression dramatique », *Erudit*, n° 0, vol3-3.
- FOFIE, Jacques Raymond, 2011, *Regards historiques et critiques sur le théâtre camerounais*, Paris, L'Harmattan.
- GAREL, Yvon, 2010, « Le théâtre à l'école », [siteecoles.formiris.org/?webzoneID=590&ArticleID=3042](http://siteecoles.formiris.org/?webzoneID=590&ArticleID=3042)].
- HERIL, Alain, MEGRIER, Dominique, 2004, *Petits spectacles à jouer en maternelle 3/6 ans*, Paris, Retz/Sejer.
- Inspection de pédagogie LALE, 2012, *Projet de programme de l'éducation artistique et culturelle dans le secondaire au Cameroun*.
- LAURET, Jean-Marc, 2007, « Les effets de l'éducation artistique et culturelle peuvent-ils être évalués ? », in *L'Observatoire*, n° 32, pp 8-11.
- MAYER, Jean, 2016, « Programme-théâtre à l'école », in [pagesperso-orange.fr/programmes.htm](http://pagesperso-orange.fr/programmes.htm)
- MINEDUB, 2018, *Curriculum de l'enseignement maternel francophone camerounais*.
- MINEDUB, 2018, *Curriculum de l'enseignement primaire francophone camerounais, niveau 1 : Cycle des initiations (SIL-CP)*.
- MINEDUB, 2018, *Curriculum de l'enseignement primaire francophone camerounais, niveau 2 : Cycle des apprentissages fondamentaux (CEI-CE2)*.
- MINEDUB, 2018, *Curriculum de l'enseignement primaire francophone camerounais, niveau 3 : Cycle des approfondissements (CMI-CM2)*.
- MINEDUB, 2021-2022, *Liste officielle des manuels scolaires, enseignement maternel et primaire*.
- MINESEC, 2014, *Guide pédagogique du programme d'études des arts, classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>*.
- MINESEC, 2014, *Guide pédagogique du programme d'études des arts, classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>*.
- Ministère de l'Education Nationale, 1987, *Programme de l'école maternelle camerounaise/ Syllabus Cameroon nursery education*, Yaoundé, CEPER.
- SITCHOMA, Armelle Nina, 2012, « Le festival scolaire Ados en scène », in [theatre.lyceesaviodouala.org/documents/aes\\_reunion\\_18-03-2012.pdf](http://theatre.lyceesaviodouala.org/documents/aes_reunion_18-03-2012.pdf)
- UBERSFELD, Anne, 1996, *Lire le théâtre II*, Paris, Belin.